

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la Caisse Desjardins des policiers et policières,

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, des réserves et des flux de trésorerie de la Caisse Desjardins des policiers et policières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec)
Le 20 février 2007

Service de vérification
Bureau de la Surveillance et de
la Sécurité financières du
Mouvement des caisses Desjardins

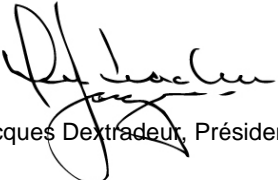
CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES

BILAN

au 31 décembre

	Note	2006	2005
ACTIF			
Liquidités et placements	3	133 353 127 \$	122 658 065 \$
Prêts	4		
Particuliers		205 761 664	179 600 997
Entreprises		25 192 224	37 982 381
		230 953 888	217 583 378
Provision cumulative		1 654 304	1 827 262
		229 299 584	215 756 116
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	5	1 665 466	1 305 418
Intérêts courus et autres		19 844 374	18 095 313
		21 509 840	19 400 731
Total de l'actif		384 162 551 \$	357 814 912 \$
PASSIF			
Dépôts			
Épargne à terme		234 263 729 \$	214 640 803 \$
Autres		111 698 505	109 201 381
		345 962 234	323 842 184
Autres éléments de passif			
Emprunts	6	6 078 298	5 016 155
Intérêts courus et autres		6 432 365	5 513 827
		12 510 663	10 529 982
		358 472 897	334 372 166
AVOIR			
Capital social	7	1 641 920	1 635 365
Excédents à répartir	8	2 278 888	2 338 728
Réserves		21 768 846	19 468 653
		25 689 654	23 442 746
Total du passif et de l'avoir		384 162 551 \$	357 814 912 \$

Signé pour le conseil d'administration


Jacques Dextradeur, Président


Guy Fréchette, Secrétaire

CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES EXCÉDENTS À RÉPARTIR

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2006	2005
RÉSULTATS			
Revenus d'intérêts		19 268 270 \$	18 554 242 \$
Frais d'intérêts		7 507 429	6 789 968
Revenus nets d'intérêts		11 760 841	11 764 274
Recouvrements de provision et pertes sur prêts		(99 939)	(306 586)
Revenus nets d'intérêts après recouvrements de provision et pertes sur prêts		11 860 780	12 070 860
Autres revenus	9	2 270 573	1 891 710
Autres frais			
Personnel	10	3 819 176	3 865 575
Cotisations aux instances de Desjardins		622 505	786 008
Locaux		769 350	494 387
Frais généraux	11	4 721 539	4 342 880
		9 932 570	9 488 850
Excédents avant juste valeur, impôts et ristournes		4 198 783	4 473 720
Revenus (frais) liés à la juste valeur des instruments dérivés		231 708	(449 133)
Excédents avant impôts et ristournes		4 430 491	4 024 587
Impôts sur les excédents	12	1 154 803	988 035
Excédents de l'exercice avant ristournes		3 275 688	3 036 552
Ristournes aux membres	13	1 476 505	1 571 119
Économie d'impôts relatifs aux ristournes	12	(465 449)	(493 061)
Excédents de l'exercice après ristournes		2 264 632	1 958 494
EXCÉDENTS À RÉPARTIR			
Virement provenant de (affectation à) la réserve plus-value			
- investissements sociétés filiales		(154 775)	(236 986)
- instruments dérivés		(166 644)	322 959
Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu		69 259	49 500
Virement provenant de (affectation à) l'état de la répartition		(29 159)	77 848
Virement provenant de l'état de la répartition de l'impact net d'un redressement	14	295 575	166 913
Excédents à répartir	8	2 278 888 \$	2 338 728 \$

CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES

ÉTAT DE LA RÉPARTITION

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Note	2006	2005
Excédents à répartir de l'exercice précédent			
Solde déjà établi		2 043 153 \$	1 417 451 \$
Redressement	14	295 575	166 913
Solde redressé		2 338 728	1 584 364
Virement provenant de (affectation à) l'état des excédents à répartir	13	29 159	(77 848)
Répartition par les membres :			
- intérêts sur les parts permanentes		(38 828)	(35 555)
- réserve générale		(1 665 380)	(876 126)
- réserve pour ristournes éventuelles		(330 000)	(400 000)
- fonds d'aide au développement du milieu		(49 500)	(39 000)
Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes		11 396	11 078
Affectation à l'état des excédents à répartir de l'impact net d'un redressement	14	(295 575)	(166 913)
Solde après répartition		- \$	- \$

CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES

ÉTAT DES RÉSERVES

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2006	2005
RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE)		
<i>RÉSERVE PLUS-VALUE - INVESTISSEMENTS SOCIÉTÉS FILIALES</i>		
Solde au début de l'exercice	1 912 702 \$	1 669 626 \$
Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	3 153	6 090
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	154 775	236 986
Solde à la fin de l'exercice	2 070 630 \$	1 912 702 \$
<i>RÉSERVE PLUS-VALUE - INSTRUMENTS DÉRIVÉS</i>		
Solde au début de l'exercice	(149 733) \$	173 226 \$
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	166 644	-
Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	-	(322 959)
Solde à la fin de l'exercice	16 911 \$	(149 733) \$
RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE)	2 087 541 \$	1 762 969 \$
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début de l'exercice	16 703 634 \$	15 827 508 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	1 665 380	876 126
Solde à la fin de l'exercice	18 369 014 \$	16 703 634 \$

CAISSE DES JARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES
ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2006	2005
<i>RÉSERVE DE STABILISATION</i>		
Solde au début et à la fin de l'exercice	551 550 \$	551 550 \$
<i>RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES</i>		
Solde au début de l'exercice	400 000 \$	- \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	330 000	400 000
Solde à la fin de l'exercice	730 000 \$	400 000 \$
<i>FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU</i>		
Solde au début de l'exercice	50 500 \$	61 000 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	49 500	39 000
Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice	(69 259)	(49 500)
Solde à la fin de l'exercice	30 741 \$	50 500 \$
Total des réserves	21 768 846 \$	19 468 653 \$

CAISSE DES JARDINS DES POLICIERS ET POLICIÈRES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents de l'exercice après ristournes	2 264 632 \$	1 958 494 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie		
Recouvrements de provision et pertes sur prêts	(99 939)	(306 586)
Amortissement des immobilisations	267 959	254 788
Perte sur disposition d'immobilisations	237 614	-
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	111 386	(37 917)
Revenus comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés	(154 775)	(236 986)
Frais (revenus) reliés à la comptabilisation des swaps à la juste valeur	(231 708)	449 133
Autres	147 037	2 716 838
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 542 206	4 797 764
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dépôts des membres	21 262 812	16 544 864
Opérations relatives aux emprunts		
Variation nette de l'ouverture de crédit	1 062 143	-
Variation nette des emprunts à terme	-	(768 352)
Variation nette du capital social	6 555	(24 775)
Intérêts sur les parts permanentes, nets des économies d'impôts	(27 432)	(24 477)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	22 304 078	15 727 260
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des prêts	(13 443 529)	(9 574 845)
Variation nette des placements	(16 151 321)	(16 277 172)
Variation nette des immobilisations	(865 621)	(221 141)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(30 460 471)	(26 073 158)
Diminution des liquidités	(5 614 187)	(5 548 134)
Liquidités au début de l'exercice	22 761 726	28 309 860
Liquidités à la fin de l'exercice *	17 147 539 \$	22 761 726 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	6 836 844 \$	6 733 888 \$
Impôts sur les excédents payés durant l'exercice	396 234	333 175

* Les liquidités sont constituées de sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal à conserver, afin que le réseau des caisses puisse gérer le risque de liquidités. Dans ce contexte, un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur, doit être maintenu. Ces valeurs se composent en majeure partie de titres émis ou garantis par les gouvernements, les corps municipaux ou scolaires. Les liquidités sont, de plus, constituées de sommes nécessaires pour les besoins courants.

Note 1. Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également affiliée au Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidités ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

Au cours de l'exercice, la dénomination sociale de la Caisse qui était Caisse d'économie Desjardins des policiers et policières de Montréal a été modifiée pour devenir Caisse Desjardins des policiers et policières.

Note 2. Conventions comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Instruments dérivés

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses éléments d'actif et de passif financiers. Comme le prévoit la note d'orientation comptable intitulée « Relations de couverture » de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les nouvelles exigences de documentation des relations de couverture.

Par conséquent, ces instruments sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats. Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de gain reporté. L'amortissement de ce gain reporté est constaté aux résultats de l'exercice.

De plus, la Caisse comptabilise à la juste valeur les obligations découlant des épargnes à terme indicelles dont l'obligation varie selon le rendement des actions ou d'indices boursiers. Ces obligations sont comptabilisées parmi les dépôts. Aussi, la Caisse comptabilise à la juste valeur les instruments dérivés utilisés pour gérer le risque inhérent à ces obligations parmi les autres éléments d'actif.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables autres que celle ci-dessus décrite ont été intégrées aux notes qui suivent.

Note 3. Liquidités et placements

Ce poste inclut un montant de 6 905 538 \$ (6 246 289 \$ en 2005) relatif à des parts de capital comptabilisées à la valeur de consolidation. Les revenus liés à ces parts représentent un montant de 723 034 \$ (698 399 \$ en 2005).

À l'exception de ces parts, les autres placements sont comptabilisés au coût. De plus, aux 31 décembre 2006 et 2005, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.

Note 4. Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Cette provision est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux dès qu'une des situations suivantes est rencontrée : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts, le prêt est en retard de plus de 180 jours, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux.

Le solde des prêts douteux et de la provision cumulative sur les cas spécifiques s'y rapportant se répartit comme suit :

	<u>Prêts douteux</u>		<u>Provision cumulative sur les cas spécifiques</u>	
	2006	2005	2006	2005
Particuliers	117 021 \$	97 290 \$	108 908 \$	97 290 \$
Entreprises	19 842	-	6 860	-
	136 863 \$	97 290 \$	115 768 \$	97 290 \$

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Le volet général de la provision cumulative représente un montant de 1 538 536 \$ (1 729 972 \$ en 2005).

La provision cumulative présentée en déduction des prêts a connu les variations suivantes :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	1 827 262 \$	2 187 322 \$
Recouvrements de provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats :		
- volet général	(191 436)	(372 953)
- volet spécifique	91 497	66 367
Radiations et autres	(73 019)	(53 474)
Solde à la fin de l'exercice	1 654 304 \$	1 827 262 \$

Note 5. Immobilisations

		2006			2005
	Vie utile	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrain		144 653 \$	- \$	144 653 \$	144 653 \$
Immeuble	15 et 20 ans	2 373 963	1 201 970	1 171 993	820 896
Matériel et autres	3 à 10 ans	1 144 273	795 453	348 820	339 869
		3 662 889 \$	1 997 423 \$	1 665 466 \$	1 305 418 \$

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 267 959 \$ (254 788 \$ en 2005).

Une perte sur disposition d'immeuble au montant de 237 614 \$ (aucune en 2005) est comptabilisée au poste « Locaux ».

Note 6. Emprunts

		2006	2005
Ouverture de crédit, taux d'intérêt de 4,51 % variable		1 062 143 \$	- \$
Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance			
<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>	<u>Remboursable</u>	
5,79 %	juin 2012	juin 2007	1 961 622
6,50 %	juin 2017	juin 2012	1 176 973
3,89 %	mars 2014	mars 2009	1 877 560
			6 078 298 \$
			5 016 155 \$

Note 7. Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts de ristournes.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts de qualification détenu.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes et de parts de ristournes dont les valeurs nominales sont respectivement de 10 \$ et de 1 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale annuelle.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2006	2005
Parts de qualification	124 920 \$	118 365 \$
Parts permanentes	1 517 000	1 517 000
	1 641 920 \$	1 635 365 \$

Note 8. Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes, ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements aux réserves de stabilisation et générale.

Note 9. Autres revenus

	2006	2005
Reliés principalement à l'administration des dépôts	935 458 \$	810 777 \$
Reliés à l'administration des autres services	168 993	225 519
Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	1 166 122	855 414
	2 270 573 \$	1 891 710 \$

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus liés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 10. Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement Desjardins, des protections au titre d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

	2006	2005
Régime de retraite	229 597 \$	238 382 \$
Régime d'assurances collectives	178 837	159 971

Note 11. Frais généraux

	2006	2005
Informatique	1 917 398 \$	1 833 344 \$
Frais de bureau et communications	346 918	320 252
Opérations inter-Caisses	1 320 719	1 157 001
Autres	1 136 504	1 032 283
	4 721 539 \$	4 342 880 \$

Note 12. Impôts sur les excédents

Les impôts de l'exercice sont constitués des éléments suivants :

	Impôts			
	Exigibles	Futurs	Total 2006	Total 2005
Impôts sur les excédents	1 021 254 \$	133 549 \$	1 154 803 \$	988 035 \$
Économie d'impôts relatifs aux ristournes	(465 449)	-	(465 449)	(493 061)
	555 805 \$	133 549 \$	689 354 \$	494 974 \$

La différence entre le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, de 32 % (31 % en 2005) et le taux de 23 % (20 % en 2005) reflété à l'état des résultats est principalement attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises et à la portion non imposable des opérations reliées aux parts de capital.

Note 13. Ristournes aux membres

Les ristournes figurant à l'état des résultats sont constituées comme suit :

	2006	2005
Montants basés sur une résolution du conseil d'administration visant à recommander à l'assemblée générale l'approbation de ce paiement de ristournes	1 519 748 \$	1 450 000 \$
Écart entre les ristournes versées et celles comptabilisées sur la base d'une résolution du conseil d'administration :		
- versées en 2006 et comptabilisées au 31 décembre 2005	(43 243) *	-
- versées en 2005 et comptabilisées au 31 décembre 2004	-	121 119 *
	1 476 505 \$	1 571 119 \$

* Le montant transféré entre l'état des excédents à répartir et l'état de la répartition est de 29 159 \$ (77 848 \$ en 2005) en raison de l'impact fiscal.

Les ristournes sont établies en fonction des intérêts sur prêts, sur dépôts et en fonction de l'encours moyen de fonds Desjardins dans lesquels le membre a investi par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 14. Redressement

Depuis l'exercice 2006, la Caisse comptabilise un montant pour ristournes à recevoir de la Fédération, basé sur les informations que cette dernière lui communique maintenant à cette fin. À la suite de l'application rétroactive de ce mode de comptabilisation, les états financiers des exercices antérieurs ont été modifiés de la façon suivante :

	Total	31 décembre 2005	1er janvier 2005
États des résultats et des excédents à répartir			
Augmentation des revenus d'intérêts		38 086 \$	- \$
Augmentation des autres revenus		58 317	-
Diminution des cotisations aux instances de Desjardins		213 409	101 852
Diminution (augmentation) des frais généraux		(130 617)	130 617
Augmentation des impôts sur les excédents		(50 533)	(65 556)
Augmentation des excédents à répartir	295 575 \$	128 662 \$	166 913 \$
Bilan			
Augmentation des autres éléments d'actif	295 575 \$	128 662 \$	166 913 \$
Augmentation des excédents à répartir	295 575 \$	128 662 \$	166 913 \$

Note 15. Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est affiliée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière détient majoritairement les autres institutions du Mouvement Desjardins.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	Bilan		Résultats	
	2006	2005	2006	2005
Liquidités et placements	133 353 127 \$	122 658 065 \$	5 920 089 \$	5 399 450 \$
Autres éléments d'actif	11 837 288	10 409 644	-	-
Revenus d'autres sources	s.o.	s.o.	1 112 508	842 906
Emprunts	6 078 298	5 016 155	316 440	309 963
Autres éléments de passif	193 509	218 698	-	-
Frais d'autre nature	s.o.	s.o.	3 354 486	3 068 781

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Au cours de l'exercice, la Caisse a acheté des prêts à la valeur au marché pour un montant de 6 359 849 \$.

Note 16. Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2006.

	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart de sensibilité global
Éléments sensibles aux taux d'intérêt			
De 0 à 3 mois	21 766 810 \$	(41 500 075) \$	(19 733 265) \$
De 4 à 12 mois	8 227 210	13 461 622	21 688 832
De 1 à 5 ans	77 490 763	26 861 480	104 352 243
Plus de 5 ans	(248 074)	1 176 973	928 899
Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	(107 236 709)	s.o.	s.o.
	- \$	- \$	

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoir pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 46 000 075 \$.

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêts de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêts. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

Actif		Passif	
Liquidités et placements	4,1 %	Dépôts	3,2 %
Prêts	6,1	Emprunts	5,1

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

Note 17. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité au taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

	2006		2005	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Liquidités				
etplacements	133 353 127 \$	134 217 707 \$	122 658 065 \$	122 485 101 \$
Prêts	229 299 584	227 803 887	215 756 116	214 978 621
Autres éléments d'actif financiers	12 066 697	12 066 697	10 435 772	10 435 772
Passif				
Dépôts	345 962 234	346 501 868	323 842 184	324 895 997
Emprunts	6 078 298	6 235 125	5 016 155	5 222 320
Autres éléments de passif financiers	2 971 129	2 971 129	2 255 438	2 255 438
Instruments dérivés				
Position débitrice	311 685	311 685	344 839	344 839
Position créditrice	151 160	151 160	227 438	227 438

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et d'hypothèses suivantes :

- la juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actif et de passif financiers similaires;
- la juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.